

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

CINQUIÈME ANNÉE. — 1876-1877



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—
1878

M. VIVIAN-MOREL fait remarquer que le *Myosotis fallacina* Jord. donné par M. Cariot comme un synonyme du *Myosotis versicolor* Pers. est une plante qui a des rapports il est vrai avec cette espèce, mais en est parfaitement distincte. En dehors des autres caractères, la petitesse de ces fleurs, suffit à la faire reconnaître. Ces deux espèces croissent dans nos environs.

Le *Myosotis lutea* ne croît point aux environs de Lyon ; c'est une plante méridionale ; l'espèce à fleur jaune de nos localités est le *Myosotis Balbisiana* Jord. qui en diffère par la fleur deux ou trois fois plus petite.

M. le Président annonce que l'*Association des Amis des sciences naturelles* invite les membres de notre Société à prendre part à l'excursion qu'elle doit faire, dimanche prochain, à la Grande-Chartreuse.

Le dimanche suivant, la *Société linnéenne* fait une excursion à Sain-Bel, à laquelle notre Société est aussi gracieusement invitée.

M. le Président termine en exposant le programme de la Session extraordinaire de la *Société botanique de France* à Lyon.

La séance est levée.

SÉANCE DU 15 JUIN 1876

Lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin, dont la rédaction est adoptée.

L'admission de M. Châtelain présenté à la dernière séance est mise aux voix est prononcée.

La Société a reçu :

- 1° *Annales de la Soc. des sciences naturelles de Brême* ;
- 2° Lettre de M. Ant. Magnin donnant un résumé des principales communications faites dans la dernière séance de la Société botanique de France (1), à laquelle assistaient MM. Alph. De Candolle et G. Bentham. M. Magnin analyse surtout celle de M. De Candolle qui a exposé les divers procédés employés pour

(1) *Bull. Soc. bot. de France* 1876, t. XXIII.

déterminer et énoncer le sens de torsion de la tige chez les plantes grimpantes ; on peut en effet y parvenir soit en se plaçant en dehors de la plante qu'on regarde devant soi, soit en se mettant par la pensée dans l'axe même de la plante ou de l'organe dont on veut déterminer le sens de l'enroulement. Il est désirable que les botanistes s'entendent pour employer les mêmes dénominations, celles données par le dernier procédé, par exemple.

Au sujet de la détermination du sens de l'enroulement, M. Cusin entre dans quelques détails sur la direction suivant laquelle s'enroulent les fruits des *Medicago*.

M. DEBAT ajoute, à ce sujet, quelques renseignements sur la torsion des pédicelles qu'on observe chez un certain nombre de Mousses : ici aussi on se trouve en présence de deux façons de déterminer et d'énoncer le sens de cette torsion ; ainsi les pédicelles qui sont tordus de droite à gauche pour M. Schimper le sont de gauche à droite pour M. Boulay.

Communications :

1° M. l'abbé BOULLU annonce que le 8 juin il a récolté le *Ranunculus parviflorus* L. au-dessus du Garon en se dirigeant sur Chaponost. Cette plante croissait abondamment le long d'une haie. Jusqu'à présent il ne l'avait rencontrée à Chaponost qu'au près des aqueducs en allant à Francheville. Sur les indications peu précises de M. l'abbé Girodon, il a inutilement cherché cette plante à la Demi-Lune. Duby la signale sous le nom de *R. subapetalus* au confluent de l'Ain et du Rhône où il a été impossible de la retrouver, sans doute parce que ce confluent a reculé de plus d'un kilomètre. Mais en revanche on peut la récolter à Villette d'Anthon où elle abonde.

Il présente ensuite à la Société des exemplaires du *Silene agrestina* Jord. dont il a rencontré une riche station au Mollard de Décines. Près de là, dit-il, croît le *Trigonella monspeliaca* L. dont il a récolté, il y a vingt ans, de nombreux exemplaires à Saint-Romain de Jaillonnaz près Crémieu (Isère). M. le docteur Saint-Lager lui a appris que cette espèce est aussi très-commune près de la Sablière de Montchat.

Dans une promenade sur la route de Villeurbanne M. l'abbé Boullu a trouvé quelques exemplaires de *Briza maxima* L., sans doute échappés des jardins de M^{me} Rampon qui sont voisins.

2° M. VIVIAN-MOREL rend compte d'une excursion qu'il vient de faire dans les environs de Meximieux avec notre collègue M. Fiard ; à ce sujet, M. Morel entre dans les considérations suivantes sur l'*Orchis papilionacea*. Cette espèce, dont notre collègue M. Fiard a découvert l'année dernière une nouvelle station (1), n'était signalée en France, qu'à La Pape (Ain), à Toulouse sur la rive gauche de la Garonne et en Corse.

La Flore de France signale un *O. Morio-papilionacea* Timbal, qui, dit-on, a quelques-uns des caractères de l'*Orchis Morio* et conserve cependant l'aspect du *papilionacea*.

Cette plante est-elle réellement un hybride ? Cela me paraît extraordinaire, parce que la fleur de l'*Orchis Morio* est, dans notre région, du moins, complètement passé fleur quand s'épanouit celle du *Papilionacea*. On est je crois, trop souvent enclin à qualifier d'hybride les formes excentriques des espèces. Ainsi à Saint-Maurice de Gourdan, où les *Orchis rubra* croissaient par milliers, ai-je pu constater l'existence de formes assez nombreuses représentées chacune par beaucoup d'individus. Les différences portent sur la longueur des bractées, leur forme et leur couleur ; sur les divisions du casque dont la forme et la couleur varient beaucoup, et enfin sur les divisions du labelle. Toutes ces formes intermédiaires, sont cependant bien ce que l'on appelle l'*Orchis papilionacea* et il serait possible en choisissant les plus extrêmes de les considérer comme des hybrides.

Je ne connais pas l'*Orchis Morio-papilionacea* ; aussi n'émetts-je à son sujet qu'une simple supposition, en disant qu'il pourrait se faire que cette plante soit une forme très-distincte de l'*Orchis rubra* sans pour cela être un hybride.

3° COMPTE-RENDU D'UNE EXCURSION A PARISET, par M. Gacogne.

Le 5 juin 1876, je partis de Lyon à Grenoble, dans le dessein d'aller le lendemain à la recherche du *Cypripedium Calceolus*.

J'eus la satisfaction d'avoir pour compagnon de course l'ex-lieutenant des douanes de la Condamine, M. Boudeille, notre correspondant, qui désirait vivement récolter cette belle Orchidée.

Nous quittâmes Grenoble à 10 heures du matin par la voiture de Seyssinet ; nous nous sommes ensuite dirigés à travers les

(1) *Ann. Soc. bot. Lyon*, t. III p. 73.

bois et des sentiers rocheux, sans trouver aucune plante intéressante, jusqu'à la Tour-Sans-Venin.

Aux environs de la Tour-Sans-Venin, nous récoltons sur les rochers, *Hieracium Jacquini*, *Erinus alpinus*, et dans les prés, *Ranunculus Villarsii*, *Ajuga genevensis*, *Stachys recta*, *Iberis pinnata*, *Genjiana acaulis*, *Maianthemum bifolium*, *Bellidias-trum Michellii*, *Polygala comosa*, puis un grand nombre d'Orchidées, *Orchis ustulata*, *bifolia*, *fusca*, *Simia*, *maculata*, *Ophrys anthropophora*, *Cephalanthera ensifolia*.

Le *Cypripedium* n'apparaissant pas, je conjecturai qu'il n'était pas encore en fleurs, parce que la végétation des montagnes autour de Grenoble était retardée de beaucoup cette année. J'avais trouvé cette Orchidée en belle floraison le 1^{er} juin en 1870.

Alors j'observai avec soin tous les végétaux autour de nous, je ne tardai pas à découvrir plusieurs pieds de *Cypripedium Calceolus*, mais en feuilles seulement; j'en emportai une dizaine de pieds avec la motte de terre attenante aux racines; je les ai transplantés dans mon jardin.

J'ai remarqué avec satisfaction que trois d'entre eux se mettent en boutons et fleuriront probablement dans une dizaine de jours.

Le lendemain, sous les murs de la citadelle, je pris quelques pieds d'*Æthionema saxatile* en fruit.

Tel fut le résultat de mon herborisation à Pariset. J'étais venu trois semaines trop tôt; la végétation sur les sommets était retardée d'un mois.

3^o NOTE SUR LES TRÈFLES DE LA SECTION « CHRONOSENIMUM »,
par M. L. Cusin.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur la série des *Trèfles jaunes*, dont la synonymie est si embrouillée.

Nous pouvons laisser de côté les *T. badium* et *spadiceum* dont la distinction est nette.

Il reste six espèces dont 4 sont bien lyonnaises; la 5^e a été trouvée dans notre région cependant; quand à la 6^e je la crois étrangère à notre flore.

Pour bien nous entendre donnons des noms à ces 6 formes et adoptons celles employées par M. Verlot dans son catalogue de la Flore du Dauphiné. Cet auteur est celui qui me paraît avoir le mieux dénommé ce groupe de Trèfles. Toutefois il omet le *T.*

filiforme, probablement parce qu'il est étranger à la Flore dauphinoise.

Appelons donc :

T. filiforme L., la plus petite espèce, spéciale au midi.

T. minus Relh., la plus petite espèce commune chez nous.

T. Schreberi Jord., l'espèce à fleurs nombreuses et très-pâles.

T. campestre Schreb., l'espèce dressée, multiflore, jaune vif.

T. patens Schreb., l'espèce à longs pédoncules.

Et *Trifolium aureum*, celle qui se rapproche le plus du *T. badium* par la grosseur de ses capitules et qui se trouve dans la partie montagneuse de notre région.

Le *T. filiforme* L. n'est pas considéré comme faisant partie de notre Flore ; cependant je trouve dans l'herbier de la Ville un échantillon de cette espèce récolté en 1850, par M. Estachy. Ce botaniste n'a jamais herborisé que dans nos environs ; une seule fois il est allé à Pilat ; une seule fois il est allé dans la Drôme en compagnie de Chabert. Il est fort probable donc que la plante a été trouvée dans le rayon de notre flore, quoiqu'on la dise spéciale au midi.

Elle se distingue de l'espèce la plus voisine et surtout de la forme appauvrie de cette dernière, principalement par ses pédoncules capillaires, par ses pédicelles plus longs que le tube, par les dents du calice moins inégales, par l'étendard très-lisse et sans nervures. La Flore de Paris, par MM. Cosson et Germain, a décrit sous ce nom le *T. minus* Relh. La description de M. Cariot pourrait s'appliquer aux deux espèces, mais en supposant qu'elle ne s'applique qu'au *filiforme*, pourquoi l'espèce *T. minus*, si commune à Lyon, serait-elle passée sous silence ?

Le *Trifolium minus* Rehlan est commun dans nos environs sous une forme assez grande, lâche, étalée-dressée à capitules pluriflores ; mais on trouve parfois une forme appauvrie, à capitules très-pauciflores, ce qui le fait confondre avec le *T. filiforme*. C'est l'espèce décrite sous ce dernier nom par MM. Cosson et Germain ; c'est encore le *T. filiforme* de D. C. et le *T. procumbens* de MM. Grenier et Godron.

Le *T. Schreberi* Jord. a les plus grands rapports avec le *T. campestre* Schreb. ; aussi MM. Grenier et Godron les ont-ils considérés comme deux formes d'une même espèce qu'ils désignent sous les noms de *T. agrarium minus* et *T. agrarium majus*. Le *T. Schreberi* se distingue par des capitules généra-

lement plus petits, par le style plus court, et par la corolle d'un jaune soufre, très-pâle. C'est le *T. procumbens* de Schreber et de MM. Cosson et Germain, c'est le *T. minus* de M. Cariot. On le trouve assez communément, mêlé avec le *T. campestre*, au Parc et dans toute la plaine de Villeurbanne.

Le *T. campestre* Schreb. est à capitules ovoïdes denses, d'un jaune d'or. Il est plus commun chez nous que le précédent; il prend le nom de *T. procumbens* dans la flore de M. Cariot. MM. Cosson et Germain ne l'ont pas décrit; MM. Grenier et Godron l'appellent *T. agrarium majus*.

Le *T. patens* Schreb. se distingue du précédent par ses longs pédoncules, par son calice allongé et qui égale la moitié de la corolle et par son style qui égale le fruit. Cette espèce ne paraît pas descendre jusque chez nous; on la trouve dans les environs de Paris et en Champagne. C'est le *T. parisiense* de D. C. et de MM. Cosson et Germain, le *T. aureum* de Thuillier.

Le *T. aureum* Poll. est la plus belle de ces espèces; il diffère des autres trèfles par ses stipules linéaires lancéolées et par ses 3 folioles subsessiles. On le trouve dans la région montueuse; je l'ai trouvé à Hauteville. M. Estachy l'a récolté aux Echeys. C'est le *T. agrarium* Schreb. de MM. Cosson et Germain et de M. Cariot.

Vous voyez quelle confusion règne chez les auteurs sur l'application des mots spécifiques : *filiforme*, *procumbens*, *minus*, *agrarium* et *aureum*. Ce qui augmente encore cette confusion c'est l'incertitude qui règne parmi eux pour savoir à quelle espèce s'applique la nomenclature des anciens auteurs. Ainsi, d'après MM. Cosson et Germain : le *T. filiforme* L. serait notre *T. minus*, le *T. procumbens* serait notre *T. Schreberi*, le *T. agrarium* L. serait notre *T. aureum*; tandis que, d'après d'autres flores, les noms de Linné doivent être appliqués à d'autres espèces : ainsi, pour MM. Grenier et Godron le *T. procumbens* est notre *minus*, le *Trifolium agrarium* est notre *campestre*.

Je termine ici cette communication déjà trop longue.

Je suis loin de prétendre que les noms que j'ai adoptés soient les meilleurs et les plus légitimes; cependant il serait bon de nous entendre, une fois pour toutes, sur ces dénominations et de n'être pas obligés, chaque fois que nous parlons d'un Trèfle, d'en décrire les caractères et de rappeler la synonymie confuse, embrouillée et souvent contradictoire de la section *Chronosenium*.

M. SAINT-LAGER a été frappé, comme M. Cusin, de la confusion qui règne dans plusieurs ouvrages relativement à la synonymie des Trèfles à fleurs jaunes. Cependant il croit que la lumière est faite sur cette question après les travaux de Puel (1), de Grenier (2) et de M. Pérard (3).

Ces trois auteurs sont d'accord sur les points suivants :

1° Le *T. filiforme* L. est le même que le *T. micranthum* Viv. Ce dernier nom, malgré sa postériorité, me paraît préférable au premier qui a été appliqué abusivement à plusieurs espèces. C'est par erreur que ce Trèfle a été indiqué dans les Flores lyonnaises comme très-commun dans notre région.

2° Le *T. minus* Relhan n'était pas connu de Linné. C'est celui qui a été appelé *T. procumbens* par M. Godron dans la Flore de France et par Boreau dans la Flore du Centre. L'épithète de *procumbens* doit être rejetée, puisqu'elle avait été déjà donnée par Linné à un autre Trèfle nommé plus tard par Schreber *T. campestre*.

3° Le *T. campestre* Schreb., *T. procumbens* L., *T. agrarium* var. *majus* (Gr. Godr.) doit à mon avis, conserver le nom qui lui a été donné par Schreber, puisque les autres appellations peuvent donner lieu à une équivoque.

4° Le *T. Schreberi* Jord. a été nommé dans la Flore de France *T. agrarium* β *minus*; puis, plus tard, il a été considéré par Grenier comme *T. procumbens* β *pumilum*. Il diffère du type *campestre* Schreb. (*procumbens* L.) par des pédoncules une fois plus longs que la feuille, par des capitules d'un tiers plus petits, des fleurs plus pâles, et enfin des tiges naines d'un décimètre au plus. Qu'on le regarde comme une espèce ou comme une variété, il peut conserver la désignation donnée par M. Jordan.

5° Le *T. aureum* Poll. est considéré unanimement aujourd'hui comme étant le même que celui qui avait reçu de Linné le nom de *T. agrarium*. Comme cette dernière désignation a été appli-

(1) Puel. Examen des Trèfles de la section *Chronosenium*. Bull. Soc. botan. Fr. t. III, 1856.

(2) Grenier. Flore jurassique. 1864. Besançon.

(3) Al. Pérard. Note sur la section *Chronosenium*. Bull. Soc. botan. Fr. t. XV, 1868.

quée aussi dans la Flore de France au *T. campestre* Schreb., je crois que l'épithète de *T. aureum* mérite d'être préférée.

6° *T. patens* Schreb., 7° *T. badium* Schreb., 8° *T. spadiceum* L. Ces trois Trèfles ne donnant lieu à aucune discussion, je n'en parlerai pas. En fin de compte vous voyez qu'il est bien facile de nous entendre sur la question des Trèfles à fleurs jaunes. La classification qui vous a été exposée par M. Cusin n'appartient pas à M. Verlot, mais bien à Puel ; c'est celle qu'ont adoptée Grenier, Pérard et tous les auteurs modernes qui se sont occupés de ce sujet, à part quelques divergences sur la préférence qu'il convient de donner à telle ou telle appellation. Mais l'accord est complet actuellement sur la question de synonymie. Il suffit donc, à ceux qui veulent rectifier les désignations employées dans la Flore de France de Grenier et Godron, d'écrire le mot *minus* à la place de celui de *procumbens* ; puis l'expression de *campestre* au lieu de celle d'*agrarium*. La variété β *minus* du *campestre* est le *T. Schreberi* Jord. Enfin il faut ajouter à la synonymie du *T. aureum*, *T. agrarium* L.

Comme l'a très-bien compris M. Cusin, cette réforme est absolument indispensable, car assurément, la première condition pour se comprendre les uns les autres, c'est de parler la même langue.

SÉANCE DU 13 JUILLET 1876

La séance qui devait se tenir le jeudi 29 juin n'a pas eu lieu ; les membres des Sociétés botaniques de France et de Lyon étant partis le matin pour l'excursion dans le Bugey.

Le compte-rendu de la session de Lyon paraîtra dans le prochain fascicule de nos *Annales*.

M. le Président fait part à la Société de quatre présentations :

M. Servajean, horticulteur, rue de Clermont, à Roanne, présenté par MM. Eug. Magnin et Mermod ;

M. Neyra (Romain), botaniste, à la Tronche près Grenoble, présenté par MM. Richard et Therry ;

M. Treille (Victor), pharmacien, membre de la Soc. bot. de France, au Coteau près Roanne, présenté par MM. Mermod et Saint-Lager ;